



AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL

Concours interne

Spécialité : Techniques de la communication et activités artistiques

Epreuve du 21 Janvier 2021

SUJET

Epreuve n°1: Résolution d'un cas pratique exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un agent de maîtrise territorial dans l'exercice de ses fonctions, au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 2 heures

Coefficient 3

CONSIGNES : à lire avant de prendre connaissance du sujet
IMPORTANT : 1 DOCUMENT A RENDRE

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom, ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni un nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne sont en aucun cas prises en compte.
- L'utilisation d'une calculatrice non programmable et de fonctionnement autonome est autorisée.
- Les questions peuvent être traitées dans l'ordre qui vous convient.
- Tous les calculs doivent être détaillés sur la copie et les résultats doivent être arrondis au dixième

SUJET :

En tant qu'agent de maîtrise vous être responsable de l'organisation d'un événement dans l' « Espace municipal Techniville ». Le maire souhaite y accueillir un salon professionnel sur deux journées (samedi et dimanche).

Il vous est demandé de répondre aux questions suivantes, en vous appuyant sur les documents joints.

Question 1 : Capacités d'accueil de l'« Espace municipal Techniville ». 5 points

- a) L'organisateur du salon souhaite installer 30 stands en grilles caddies (voir annexe 2).

Chaque stand va accueillir deux intervenants et doit mesurer au minimum 2m x 1m. Ils doivent tous être équipés d'une table et de 4 chaises (2 pour les intervenants, 2 pour les visiteurs).

Est-il possible d'installer 30 stands dans la salle polyvalente ?

- b) La capacité d'accueil de l'« Espace municipal Techniville », validée par la commission de sécurité est de 287 personnes :

- Salle polyvalente : 230 personnes,
- Salles 1, 2 et 3 : 19 personnes chacune.

Compte tenu des éléments installés, quelle sera la capacité d'accueil du public en simultané dans la salle ?

Question 2 : Organisation de la journée 5 points

- a) Durant le salon et en complément des stands, les organisateurs souhaitent mettre en place les événements suivants :

Accueil des invités avec café et boissons fraîches

1 conférence avec 15 personnes et 1 animateur

1 projection vidéo pour 12 personnes

1 espace de repos

Préparer un schéma d'implantation à remettre à votre équipe en tenant compte des demandes de l'organisateur et en respectant la réglementation des ERP.

- b) En période de crise sanitaire liée à la covid-19, un sens de circulation doit être appliqué si possible, afin de réduire au maximum les croisements de public.

Préciser si des mesures spécifiques sont mises en place sur certaines salles.

Question 3 : Commande de matériel 6 points

La ville dispose d'un marché à bons de commandes pour l'ensemble de son matériel technique et logistique sur les spectacles. En tenant compte de l'ensemble des éléments en votre possession et en vous appuyant sur le Bordereau de Prix Unitaire en annexe (Annexe 3), veuillez établir le chiffrage détaillé de cette manifestation.

Question 4 :**4 points**

Afin d'assurer la sécurité du public et le contrôle de entrées, votre responsable vous demande de mettre en place un service de sécurité avec filtrage à l'entrée, contrôle des sacs.... Ainsi qu'un agent de sécurité incendie et d'aide à la personne (SSIAP).

- a) Combien d'agents devez-vous prévoir afin d'assurer cette sécurisation du site ?
- b) Positionné les agents sur le schéma que vous avez préparé à l'aide d'une croix rouge.
- c) Précisez les missions principales de l'agent SSIAP ?

Documents :

Annexe 1 : Plan de masse Salle polyvalente

Annexe 2 : Fiche technique « Grilles caddie 5 travées »

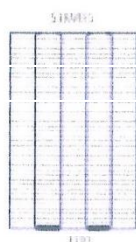
Annexe 3 : Bordereau de prix unitaires

GRILLES CADDIE 5 TRAVEES -

Produit GRILLES CADDIE 5 TRAVEES

Référence GRILLES CADDIE - 5 travées 120 x 203 cm : 08CE99510059

Image produit



Résumé

Grille d'exposition CADDIE en acier zingué, robuste et intemporelle.
Assemblage par charnières amovibles sans outils.
Livré avec 2 charnières et patins de protection des sols.

Fiche technique

Avantages	: Inusable et intemporelle
Utilisation	: Intérieur ou extérieur sous abri
Matières	: Cadre acier zingué vernis Ø.10 mm - Maille 50 x 250 cm Ø.5 mm
Couleurs	: Zingué
Dimensions	: 120 x 203 cm
Poids	: 16 Kg
Hauteurs	: 203 cm
Sécurité	: -
Règlementation	: -
Conditionnement	: -
Garantie	: 5 ans

ANNEXE 3 : Bordereau de Prix Unitaires (BPU)

DESIGNATION	TARIF UNITAIRE HT
MICRO FILAIRE SM58	12 €
MICRO FILAIRE SM57	12 €
ENCEINTE ACTIVES 400W	55 €
ENCEINTE ACTIVE 1000W	95 €
SONO CONFERENCE SANS FIL	150 €
TABLE DE MIXAGE 6 PISTES	45 €
TABLE DE MIXAGE 24 PISTES	300 €
PIEDS DE MICRO	5 €
PIEDS ENCEINTES	8 €
VIDEO PROJECTEUR	80 €
ECRAN DE PROJECTION	50 €
PRATICABLES	33 €
PIEDS DE PRATICABLES	3 €
GARDE CORPS	12 € / ml
ESCALIERS	35 €
PUPITRE DISCOURS	85 €
TABLES	15 €
CHAISES	1 €
BANCS	4 €
GRILLES CADDIE 5 TRAVEES	7 €
GRILLES CADDIE 3 TRAVEES	5 €
PROJECTEUR PAR 56	22 €
DECOUPE	36 €
HORIZIODE	32 €
FRESNEL	35 €
POURSUITE	110 €
LYRE BEAM	75 €
LYRE WASH	65 €
LYRE SPOT	65 €
SUNSTRIP	30 €
LIVRAISON ET/OU RETRAIT	45 € / TRAJET
INSTALLATION	300 € / TECHNICIEN / JOUR

Coefficient de majoration de 0,5 par jour supplémentaire au-delà de la première journée.

ANNEXE 1 : Plan de masse Salle polyvalente

